

Pôle de Biologie Pathologie Génétique



CENTRE DE
BIOLOGIE
PATHOLOGIE

PIERRE-MARIE
DEGAND

FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS

07 octobre 2026

INFORMATION

Le Pr Claire-Marie DHAENENS a été nommée Chef du Pôle de Biologie Pathologie Génétique du CHU de Lille à compter du 1er Septembre 2026.

PHARMACO-TOXICOLOGIE : TUBES SANGUINS AVEC SEPARATEUR (GEL OU SOLIDE) PROSCRITS

En raison d'un risque d'adsorption des analytes sur le gel séparateur, et par conséquent d'un risque de sous-estimation de leur concentration, **les tubes de prélèvements sanguins avec séparateur (quel que soit le séparateur)** sont à **proscrire** pour la recherche et/ou le dosage de médicaments/drogues/métaux.

Cette information est précisée sur notre catalogue en ligne des examens.

DPD : CONDITIONS PREANALYTIQUES ET D'ACHEMINEMENT REQUISES POUR LE PHENOTYPAGE DE LA DIHYDRO PYRIMIDINE DESHYDROGENASE

Pour rappel, les **conditions de transport et d'acheminement** des prélèvements pour un **phénotypage de la DPD** doivent être scrupuleusement respectées afin d'assurer un rendu satisfaisant des résultats.

En effet, en cas de non-respect de ces contraintes préanalytiques, le patient peut être **classé à tort** comme « **Déficitaire partiel** », et ne bénéficier que d'une posologie réduite du 5-fluorouracile, à **risque de sous-efficacité thérapeutique**.

Le **délai de prise en charge de l'échantillon** incluant le prélèvement du tube EDTA, l'envoi vers le laboratoire de proximité **dans la glace**, la **centrifugation** à 4°C et la **congélation** à -20°C, doit être **le plus court possible**, idéalement de **moins de 30 minutes** (maximum 1 heure).

Nous vous invitons, par conséquent, à **nous transmettre l'heure exacte de congélation** au moyen de la **nouvelle ordonnance de prescription** de recherche de déficit en DPD disponible sur notre catalogue en ligne des examens au lien suivant :

[Pôle Biologie Pathologie Génétique > DPD - Dihydropyrimidine déshydrogénase, activité \(sang\)](#)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le laboratoire de toxicologie :
Tél : 03-20-44-49-60 Mail : toxicologieetgenopathies@chu-lille.fr

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chu-lille.fr

Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

Télécopie : 03 20 446 962

secretariatcbp@chu-lille.fr

facturationcbp@chu-lille.fr

logistiquecbp@chu-lille.fr

<http://biologiepathologie.chu-lille.fr/>

Page 1 / 1

Laboratoire.analysesexterieures@chu-lille.mssante.fr

